Prêts à Clé, 1,000 — L. Rassou-Valentin, 3,000 — François Masurel frères, 2,000 — Edouard Six, 2,000 — Dewavrin, 2,500 — Duquesnoy, 2,500 — Dupuis et Dorn, 2,000 — E. Masurel, 2,000 — H. Pecoul, 2,000 — G. Bossut, 2,000 — Divers exportateurs, 6,000 — Total, 38,100 francs.

Roncq (Blanc-Fleur). — On nous écrit. — Il y a environ quatre mois, mourait au Blanc-Fleur, un garçon brasseur, célibataire, laissant une veuve et quatre enfants dont l'aîné a 5 ans. Le bureau de bienfaisance se lui accordant que peu de secours, elle refusa son enfant à l'école laïque pour les mettre chez les sœurs, pensant être mieux traitée. Elle se trompait. Elle a tombé dans une misère noire. Les habitants du Blanc-Fleur, pris de pitié pour cette pauvre famille, organisèrent un bombola qui rapporta assez bien (environ 70 francs). Le 29 mars allait donc être la fête pour la veuve. Elle fut vite détrompée. La mairie de Roncq lui supprima immédiatement 20 francs et 25 francs chaque semaine.

Voilà l'homme à l'aun maître réactionnaire, catholique fervent, décoré de deux les ordres pontificaux (ordres jaunes). N'est-ce pas décidant? Aussi les habitants du Blanc-Fleur sont indignés de ce procédé; car de cette façon ils ne sont venus en aide qu'à la commune de Roncq dont le budget, il est vrai, est un déficit, au dire des conseillers municipaux.

LILLE

LE CADAVRE DE SAINTE-AGNÈS

(Nouveaux détails)

Hier, croyant à un suicide, nous ne nous étions pas étendus sur la découverte du cadavre, qui a été faite lundi soir dans les fortifications, près du pont Saint-Agnès. Mais le mystère qui entoure cette mort intéressant vivement la population de notre ville, nous pensons être agréables à nos lecteurs en leur donnant tous les renseignements que nous avons recueillis.

Découverte du cadavre

Quand on a traversé le pont de Ste-Agnès, on se trouve à proximité d'une ancienne fortification qui est bordée, en quelque sorte par la rivière des Elites, à proximité du quartier des Bondamies. Le second mur de cette enceinte se termine par un remblai de terrain qui s'incline doucement vers la rivière des Elites.

Dans ce terrain, de ci de là, sont plantés quelques arbres et nombre de nos concitoyens le connaissent pour y avoir été à la recherche de pissenlits.

C'est en allant pour faire cette cueillette, qui devait leur servir de salade, pour le soir, que trois jeunes lillois: MM. Aimable Dessains, 18 ans, balayeur de rue, rue des Robleds, 50, Philippe Philodor, 50 ans, peintre en bâtiments, rue Wicar, 15, et Adolphe Kerkove, 17 ans, balayeur de rues, rue des Etaques, 41, se trouvèrent tout à coup en présence d'un monticule de branchages, arrachés à un arbuste voisin, au pied du mur.

A l'aide d'un bâton, M. Dessains écarta un peu les feuilles, pour voir ce qu'elles recouvraient et fut tout aussi d'apercevoir deux pieds humains. Il appela ses camarades et à eux trois ils remuèrent entièrement le tas de branches et de feuilles, mettant à découvert un cadavre complètement nu.

Le corps était posé sur le côté gauche, les bras ouverts, le cou serré dans une corde blanche (genre cordon de store), dont l'extrémité faisait plusieurs fois le tour des mollets, les jambes repliées; sur le cadavre, aucune trace de violence, sauf une légère ecchymose au menton.

Indépendamment des branchages qui cachaient ce corps à la vue, la tête était recouverte par des touffes d'herbe et des mottes de terre arrachées aux alentours; cela avait même provoqué une hémorrhagie nasale assez abondante.

Les traits de l'inconnu étaient contractés et les yeux grands ouverts; ce qui ajouta encore à l'horreur du spectacle.

La victime

On s'empressa d'aviser la police de cette lugubre découverte et M. Garnier, commissaire de police du 4e arrondissement, qui fait actuellement l'intérim du 3e, se transporta aussitôt sur les lieux. Après avoir pris exactement l'emplacement des lieux et cherché à établir l'identité du cadavre, le magistrat le fit transporter à l'amphithéâtre de la faculté de médecine. Il y avait à ce moment, plus de mille personnes autour du corps.

Quand on le souleva de terre on constata qu'il commençait à entrer en décomposition surtout sur la partie qui touchait le sol. Quoique cela, on put se prendre à signalement qui voici: taille moyenne, forte corpulence, cheveux châtains coupés à l'ordonnance (c'est-à-dire ras), moustache de même nuance, assez forte, figure rasée, âge environ 25 ans.

L'état de décomposition fait supposer, comme nous l'avons dit hier, que la mort remonte à plusieurs jours. On a remarqué aussi que les mains étaient petites, blanches et ne portaient aucune trace d'un métier habituel à un labeur manuel.

Les recherches

Après avoir fait transporter le cadavre à la Faculté de médecine, M. Garnier se livra, avec ses agents, à d'actives recherches dans les environs; on espérait y retrouver les vêtements du défunt. Mais c'est en vain que l'on parcourut les remparts depuis la porte de Roubaix jusqu'à celle de Tournai; pas le plus petit lambeau de vêtement et personne dans le nombreux public, ne put donner le moindre indice sur la mort.

On allait se retirer en désespoir de cause, quand un des curieux arriva, tout essoufflé, apporter au commissaire un pantalon qu'il venait de trouver dans les remparts. Aussitôt qu'il l'eut en mains, M. Garnier n'eut pas de peine à reconnaître qu'il ne pouvait avoir appartenu à la victime; il était trop petit pour elle; néanmoins, cette pièce fut portée au poste de police du troisième arrondissement.

Fausse piste

Le bruit de la découverte de ce cadavre s'était répandu en ville comme une traînée de poudre; il gagnait aussi les importantes faubourgs de Fives et de Saint-Maurice.

C'est ainsi que Mme Clément-Bénos Déway, femme Maquet, rue Mirabeau 1, en fut informée.

Ce jeune dimanche, son mari, Philippe Maquet, âgé de 25 ans, journalier, partait à la suite d'une discussion, et n'avait plus donné signe de vie. Soudain, Maquet avait touché la somme de 100 francs, en matinée chez lui, il venait de déposer l'argent à sa femme. De la discussion assez vive entre les époux, il en résulte de laquelle Maquet était pris ses vêtements, prenant une canne de femme, et était parti en disant qu'il se rendait à Ostende, près de sa mère.

En apprenant la lugubre trouvaille du pont de Sainte-Agnès, Mme Maquet ne doute pas que le mort fut son mari, et, aussitôt affolée, pleurant à chaudes larmes, elle se rendit au commissariat de 3e arrondissement.

Là, on lui présenta le pantalon trouvé quelques instants auparavant, et dans son affolement, elle crut le reconnaître comme ayant appartenu à son mari. Ce qui l'abondait encore plus en erreur, c'est que précisément ce pantalon était des pièces aux genoux et qu'elle en avait arrangé un de la même façon.

On put donc croire que les recherches allaient se diriger, malheureusement, le journal d'hier soir venait dans le premier indice et comme la victime, n'était pas de la chaussure du pantalon, on en conclut que le cadavre de

LES RECHERCHES DE MARDI

Le mystère continue. — La gendarmerie

Hier matin, à sept heures et demie, lundi, les agents de sûreté recommençaient les recherches autour des fortifications, la gendarmerie ouvrait son enquête.

A sept heures et demie, un brigadier se rendit chez Mme Maquet, qu'il interrogea assez longuement. Remise de sa première émotion, cette dame est revenue sur ses déclarations de la veille, d'autant plus que l'étoffe qui avait servi à rapiécer le pantalon trouvé dans les remparts ne ressemblait en rien à celle qu'elle avait employée pour arranger celui de son mari. Elle a cela ses contradictions sur le compte de son salisseur.

Informé de ce contre-temps, M. Garnier remit alors un ordre pour que cette dame fut conduite à l'amphithéâtre et mise en présence du cadavre.

Là, sa déclaration fut encore plus décisive: elle ne reconnut pas son mari dans le défunt.

Elle indique, du reste, que Maquet portait à un bras un tatouage figurant les initiales de son nom de jeune fille C. D. Or, ni Dupuis ni l'autre des bras du cadavre ne porte de traces de tatouage; ce qui est une preuve des plus convaincantes.

La gendarmerie a ensuite interrogé également les trois jeunes gens qui ont découvert le crime, pouvons-nous dire, d'après l'opinion générale. Ces jeunes gens n'ont que confirmé ce que nous avons dit en commençant.

Le Parquet

A 3 heures de l'après-midi, le Parquet, représenté par MM. Delalé, juge d'instruction; Mouron, substitut du procureur de la République et Dupuis, greffier, accompagné de M. Garnier, commissaire de police, s'est transporté sur les lieux, que les magistrats ont soigneusement examinés, sans y rien découvrir.

La foule, qui a stationné la veille autour du cadavre, avait tellement battu le sol qu'il a été impossible, aux magistrats, de relever où des traces de pas ou de lutte sur l'herbe, soit des traces d'escalade sur les murs de l'enceinte fortifiée environnante.

A cinq heures, le parquet se retirait après avoir fait surseoir à l'autopsie. De son côté, M. Garnier donnait l'ordre de faire photographier le cadavre.

Recherches infructueuses

Non suffisamment édifiée sur la déclaration de Mme Maquet, la police a encore mis, dans l'après-midi, sa belle-sœur en présence du cadavre à l'amphithéâtre.

Cette dame a formellement déclaré que le corps n'était pas celui de son frère. Qui est-il? C'est ce que la justice arrivera, sans doute, à établir; en tout cas, ce drame, ou crime, ou au cide, reste voilé dans les plis du plus profond mystère.

Pendant toute la journée, des agents de sûreté ont fait des recherches, qui n'ont donné aucun résultat. C'est en vain qu'on a battu tous les environs, qu'on a fouillé et la rivière des Elites et le ruisseau bouueux qui court au *pied des fortifications*: on n'a rien trouvé. Espérons que les recherches, qui vont être continuées activement, ne restent pas toujours infructueuses. L'autopsie, qui aura lieu *ce matin, à onze heures*, donnera peut-être quelques indices bien nécessaires à la justice en cette cause.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Un chien enragé. — Depuis une dizaine de jours, un chien dont le propriétaire était resté inconnu, était rôdé dans la M. Baudry, cabaretier, rue Léon-Gambetta, 48, et poussait des grognements dès qu'on voulait l'approcher.

Hier soir, vers 6 heures, Mlle Demarcq, Gabrielle, 14 ans, couturière, rue des Postes, et le fils de M. Baudry, voulant jouer avec ce chien *qui était mordu*, la première au pied droit et le second à l'index de la main gauche.

L'un mal a été immédiatement abattu et M. Frelier, vétérinaire, a constaté qu'il était hydrophobe.

Les blessures ont été cautérisées dans une pharmacie voisine.

Accident. — Hier, vers deux heures de l'après-midi, Carlier Victor, 17 ans, garçon de magasin, rue St-Sauveur, au service de M. Sagart, mercier, est tombé dans l'escalier, avec une caisse et s'est fait des lésions dont on ne peut encore déterminer la gravité.

Après avoir reçu les premiers soins du docteur Rey, il a été transporté à l'hôpital Ste-Sauveur.

LE NORD

UNE SCÈNE SANGLANTE

à la frontière près d'Armentières

A environ trois kilomètres d'Armentières se trouve sur le territoire belge l'estaminet de la « Frontière de France », tenu par M. Vanghelven.

Une scène sanglante s'est déroulée lundi soir, vers onze heures aux abords de ce cabaret, pour n'en dire rien de plus sur la frontière entre le pavé Fruit et le hameau de la Clef de Hollande.

Jeune ménage

Il y a environ six mois, un tisseur demeurant chez ses parents à Pont-de-Nieppe, le nommé Louis Flahaut, 26 ans, épousa la fille qu'il fréquentait depuis quelques années déjà, Zoé Terryn, 23 ans, dont le père et la mère habitent le hameau de la clef de Hollande, à quelques pas de l'estaminet Vanghelven.

Le jeune ménage alla bientôt demeurer à Erquinghem-Lys, où Flahaut travaillait, avec un enfant de deux ans qu'ils avaient eu avant leur union.

Quelque temps après, le tisseur se transforma complètement, il s'adonna à la boisson et exerça des mauvais traitements sur sa jeune femme qui commençait à subir les effets d'une nouvelle grossesse.

Dimanche dernier, le jeune ménage était allé à pied d'une discussion, et s'avait plus donné signe de vie. Soudain, Maquet avait touché la somme de 100 francs en matinée chez lui, il venait de déposer l'argent à sa femme. De la discussion assez vive entre les époux, il en résulte de laquelle Maquet était pris ses vêtements, prenant une canne de femme, et était parti en disant qu'il se rendait à Ostende, près de sa mère.

En apprenant la lugubre trouvaille du pont de Sainte-Agnès, Mme Maquet ne doute pas que le mort fut son mari, et, aussitôt affolée, pleurant à chaudes larmes, elle se rendit au commissariat de 3e arrondissement.

Là, on lui présenta le pantalon trouvé quelques instants auparavant, et dans son affolement, elle crut le reconnaître comme ayant appartenu à son mari. Ce qui l'abondait encore plus en erreur, c'est que précisément ce pantalon était des pièces aux genoux et qu'elle en avait arrangé un de la même façon.

On put donc croire que les recherches allaient se diriger, malheureusement, le journal d'hier soir venait dans le premier indice et comme la victime, n'était pas de la chaussure du pantalon, on en conclut que le cadavre de

trouvait sur le territoire français en face de l'Avenue Béghin, aux prises avec son mari.

A la vue de sa belle mère, Flahaut s'élance sur elle comme une brute et, ayant saisi un couteau, en porta un coup d'une grande violence qui atteignit la malheureuse femme à la tempe droite et à gauche du visage.

La blessée s'affaisa sur l'un des accotements de la route.

Le beau-père, M. Xavier Terryn, 46 ans journalier qui était survenu à demi-vêtu, fut à son tour interrogé par Flahaut au paroxysme de la colère. Atteint d'un coup de couteau à l'aine gauche, il tomba baignant dans son sang.

Les secours et l'arrestation.

Aux cris d'appel et d'effroi poussés par les blessés ainsi que par les témoins de cette scène de sauvagerie, MM. Vanghelven et Louis Masso sortirent du cabaret et après avoir transporté les victimes à leur domicile, se mirent à la recherche du meurtrier.

Ce dernier fut arrêté, sur la place de Pont-de-Nieppe, par les agents Debure et Pétillon, qui a immédiat au poste de sûreté, après la plainte interrogé par M. Lemaire.

Pendant qu'on procédait à l'arrestation de Flahaut, M. le docteur Fourez de Pont-Avert, qu'on avait mandé, prodiguait ses soins aux deux victimes.

La blessure de M. Xavier Terryn ne présente aucun caractère de gravité et l'incapacité de travail ne sera que d'un mois.

Il n'en est malheureusement pas de même de la femme dont les enfants ont échappé de l'horrible blessure qui lui coupa un ventre. Son état inspire vaste inquiétude au médecin qui la soigne.

Descente du parquet

Le parquet d'Hazebrouck est descendu sur les lieux dans la journée de lundi et a commencé aussitôt l'instruction de cette grave affaire.

Aujourd'hui, il y aura une double descente des parquets d'Hazebrouck et d'Ypres.

VALENCIENNES

Haulchin. — Dimanche un vol de 4180 francs a été commis au préfondre de M. Coisteau, ancien boulanger, demeurant à Haulchin.

La gendre de M. Coisteau, nommé Léon Renaud, tailleur demeurant à Fresnoy, qui, la semaine dernière encore, était condamné à 3 mois de prison pour vol, est fortement soupçonné d'avoir fait cette raffe avec sa femme.

Renaud est en fuite. La police le recherche.

CAMBRAI

— Hier à 10 heures 3/4 un incendie s'est déclaré chez M. Séguy Henri, jardinier, chemin du Castor 3. Une grange renfermant 400 bottes de paille, un rouleau, une herse et divers instruments aratoires ont été consumés en fort peu de temps. *La sécours de plusieurs pompes est demeuré infructueux*, l'eau faisant défaut. Les pertes sont de 1200 francs. Cause du sinistre inconnue.

Le Cateau. — Un bien triste incident a eu lieu lundi soir vers la fin du concours musical.

L'Harmonie municipale de Bavai terminait le morceau imposé, il ne lui restait à jouer que quelques mesures quand tout à coup, on vit son chef M. Renard, chancelier et tomber. Ses musiciens crurent d'abord qu'il était incommodé et se précipitèrent à son secours, mais il leur fallut se rendre à la réalité : M. Renard était mort, succombant sans doute à une attaque d'apoplexie foudroyante. Trois docteurs accourus près du malheureux chef ne purent que constater son décès.

AVESNES

Englefontaine. — Lundi à dix heures du soir, en sortant de l'estaminet, Berquet s'est pris de querelle avec ses frères. Frappé à coups de pied et de poing il a eu de nombreuses côtes et deux plaies. M. le docteur Englais l'a soigné.

DUNKERQUE

Un nouveau journal — La page depuis dimanche son journal mondain et artistique, intitulé *La Vague* et dont le premier numéro nous a paru très soigné et rempli d'intérêt. Nous souhaitons bonne chance à notre jeune confrère.

NOS PÊCHEURS D'ISLANDE

Le courrier arrivé à Granton (Ecosse) par le paquebot *Eneric*, partie *Islande* à Dunkerque le 22 courant, n'apporte que peu de nouvelles de nos pêcheurs d'Islande.

Cela se conçoit facilement, car lors du passage de ce paquebot dans les baies de l'île glaciale, nos goélettes dunkerquoises et gravelinoises, ne s'y trouvaient pas encore : l'époque du ravitaillement d'eau, etc., ne se faisant qu'en juin.

Mais, nous savons que le croiseur de Penn *Nielly*, chargé de la surveillance de notre flotille de pêche, était à Reykjavik (capitale d'Islande) le 13 mai courant, et nous recevons une missive particulière de ce localité, expédiée à pareille date, laquelle nous apprend que le *Nielly* avait aperçu qu'un seul navire de Dunkerque, le goélette *Alerte* qui ne fait pas partie de la pêche; il se voit d'autres, qu'il le pêche sous-Pavillon Fonest de l'île.

Par contre, une grand partie des pêcheurs d'Islande palmoyaient, avaient fait rencontres dans ces passages.

Ils avaient une moyenne de 16,000 à 20,000 morues en cale.

Quant au temps qu'il fit, nous nous empressons de rassurer les familles des pêcheurs en leur disant prenant que ce fut un temps superbe d'été depuis le début de la campagne de 1886 jusqu'au 25 mai, date de l'envoi de ces renseignements.

La défense mobile de nos côtes

Contrairement à nos prévisions, la canonnière *Flamme*, n'a pas appareillé mardi matin.

Sa première sortie est remise au mardi 30 courant, mais par contre, toute l'escadrille de torpilleurs a prit la mer à 6 heures du matin, le 11e, 16e, commandant par M. le capitaine Dumay; lieutenant de vaisseau, à bord duquel M. le capitaine de frégate Richard, 1er amiral, commandant en chef de la station, avait pris place.

Les autres bateaux torpilleurs, l'*Edmond Fontaine*, commandant de la Croix de Quintin, lieutenant de vaisseau, et le 60, commandant de Douville Maillefeu, ensigne de vaisseau suivaient le 16e.

Nos deux torpilleurs se dirigèrent vers la pêche de l'Est, poussant jusque devant la Panne, où ils rencontrèrent des chalutiers et pour reconnaître s'ils avait l'eau voulus pour permettre aux navires de forte ou de moyen tirant de se aventurer en sécurité dans une passe, à deux heures de l'après-midi, les bâtiments qui se dirigeaient vers l'ouest, ils mirent à Calais, faire fonctionner les machines du bassin de radoub, et rentrèrent à Dunkerque.

Ce soir, le second amiral, qui est de l'arrière-port à Dunkerque.

Aujourd'hui à 5 heures du matin, *les courriers* de la mer, spécialement de nouveau, étant arrivés, il est vrai, d'autres, qu'à 7 heures, nous avons reçu du Havre, de Boulogne, Dieppe, Fécamp, Saint-Valery, Saint-Valery, Saint-Valery